

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	4 ^{ème}
Nom de site	REGRATTIER_BIS	Numéro	00080155U73-01
Adresse du site	8, rue Boutarel	Hauteur	R+5 (18,80m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 4G/5G (700/800/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	17/09/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	18/09/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	18/10/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à installer un relais sur le bâtiment situé au 8 rue Boutarel à Paris 4 ^{ème}		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes : 3 antennes 4G (fréquences 700/800/1800/2100/2600MHz) à faisceau fixe et 3 antennes 5G (fréquence 3500MHz) à faisceau orientable, orientées vers les azimuts 10°, 100° et 220°		
Distance des ouvrants	Skydôme à 5m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 100° : R+5 Azimut 220° : R+4
Estimation par azimut	4G : 10° < 5V/m ; 100° < 5V/m ; 220° < 5V/m 5G : 10° < 1V/m ; 100° < 2V/m ; 220° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	21,57m en faisceau fixe et 22,42m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute. Elles seront fixées sur un mât trisecteur
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés sur des platines de fixation murales reprises sur une cheminée existante, à proximité des antennes. La zone technique sera installée dans les caves

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m

PAS D'ÉTABLISSEMENTS PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 10, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50 m.

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 100, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 10°	Azimut 100°	Azimut 220°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	16.50	19.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 100, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 10°	Azimut 100°	Azimut 220°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 1 et 2	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	16.50	19.50	19.50

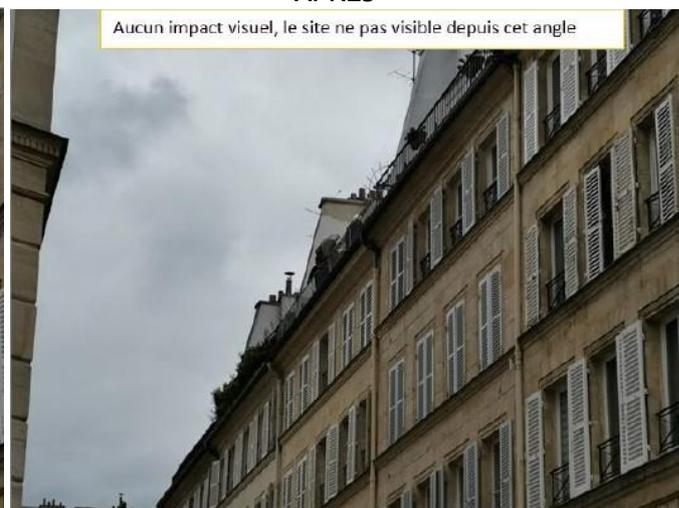
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 10°



Azimut 100°



Azimut 220°

